

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

N° R-4018-2017

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

**ÉNERGIR, s.e.c.**, société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « **Énergir** »),

---

**AFFIDAVIT**

---

Je, soussigné, **DAVE RHÉAUME**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis directeur, Réglementation et tarification, chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « 3<sup>e</sup> demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir, s.e.c., à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 »;
3. J'ai connaissance des faits allégués dans cette demande ainsi que dans les pièces déposées à son soutien;
4. Tous ces faits allégués sont vrais.

**ET J'AI SIGNÉ**, à Montréal, le 7 mai 2018.

*(s) Dave Rhéaume*

---

**DAVE RHÉAUME**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi,  
à Montréal, ce 7<sup>e</sup> jour de mai 2018

*(s) Mélanie Beauvais*

---

Commissaire à l'assermentation pour  
tous les districts judiciaires du Québec